

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 mars 2007
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et unième session
Point 13 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année

**Lettres identiques datées du 22 mars 2007,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste récapitulative des violations de la Ligne bleue au cours des deux derniers mois approximativement (du 29 janvier au 20 mars 2007) (voir annexe).

Bien que cette liste ne porte que sur la période la plus récente, il importe de noter que les violations qui y sont mentionnées viennent s'ajouter aux 155 précédentes violations recensées entre le début du cessez-le-feu, le 14 août 2006, et le début de la période susmentionnée.

Israël demeure préoccupé par l'évolution de la situation le long de la Ligne bleue, reflétée par les incidents du mois passé, notamment la confiscation par l'armée libanaise d'armes destinées au Hezbollah et la découverte par les Forces de défense israéliennes (FDI) d'engins explosifs sur une hauteur située au sud de la Ligne bleue. Le fait que le Hezbollah se réarme pose un danger grave et immédiat. Aucun effort ne doit donc être épargné pour assurer la pleine application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

Israël est tout particulièrement préoccupé par la présence au sud du Litani d'éléments armés du Hezbollah, la violation de l'embargo et le transfert d'armes au Hezbollah depuis la République arabe syrienne vers le Liban. Israël est également préoccupé par le fait que certaines de ces armes sont destinées au Sud-Liban, le responsable du Hezbollah, Hassan Nasrallah, ayant déjà reconnu que des armes étaient acheminées vers le « front ». Par ailleurs, les deux soldats israéliens qui ont été enlevés par le Hezbollah le 12 juillet 2006, Udi Goldwasser et Eldad Regev, n'ont toujours pas été libérés, comme le demandait le Conseil de sécurité dans sa résolution 1701 (2006), et rien ne prouve qu'ils soient encore en vie.



Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 13 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Daniel **Carmon**

**Annexe aux lettres identiques datées du 22 mars 2007
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Liste récapitulative des violations

<i>Numéro de la violation</i>	<i>Date et heure de l'incident</i>	<i>Lieu de l'incident</i>	<i>Description de l'incident</i>
156	29 janv. 2007 12 h 30	Aux alentours de la position 4-31 de l'ONU (MTU 7505/68740)	Un (1) civil libanais menant un troupeau de moutons a franchi la Ligne bleue et a parcouru 150 mètres sur le territoire israélien.
163	8 févr. 2007 10 h 28	Aux alentours de la position 1-32A de l'ONU (MTU 6969/6639)	Un (1) soldat des Forces armées libanaises (FAL) a lancé des pierres à partir du Liban en direction du territoire israélien aux alentours de la position 1-32A de l'ONU au MTU mentionné ci-contre.
164	8 févr. 2007 12 h 4	Aux alentours de la position 1-32A de l'ONU (MTU 69721/66424)	Deux (2) soldats des FAL ont lancé des pierres à partir du Liban en direction du territoire israélien aux alentours de la position 1-32A de l'ONU au MTU mentionné ci-contre.
165	8 févr. 2007 12 h 8	Aux alentours de la position W-418 des FDI (MTU 71855/66064)	Un faisceau laser a été dirigé sur un char israélien aux alentours de la position W-418 des FDI à partir du territoire libanais près de la position W-418 des FDI (MTU 71950/66070).
166	8 févr. 2007 9 h 23	Aux alentours de la position W-425 des FDI (MTU 73027/66/432)	Quatre (4) engins explosifs artisanaux on été trouvés au nord de la barrière technique aux alentours de la position W-425 des FDI (MTU 72911/66438).
168	12 févr. 2007 22 h 30- 23 h 30	Aux alentours de la position PB-RAS de l'ONU (MTU 72830/66525)	En deux (2) occasions, les FAL ont ouvert le feu en direction de membres des FDI qui se trouvaient au sud de la Ligne bleue, en territoire israélien. Les FAL n'ont été provoquées en aucune façon. Il s'agit là d'une violation de la Ligne bleue et d'une action hostile interdite par la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.
171	16 févr. 2007 20 h 37	Aux alentours de la position 1-32A de l'ONU (MTU 6969/6639)	Deux (2) soldats des FAL ont franchi la Ligne bleue et se sont approchés de la clôture de sécurité. Ils ont ensuite secoué la clôture et quitté la zone.
172	18 févr. 2007 6 h 10	Aux alentours de la position 1-32A de l'ONU (MTU 6969/6639)	Deux (2) soldats armés des FAL se sont approchés de la clôture de sécurité et l'un (1) des soldats a chargé son arme en la dirigeant vers une patrouille des FDI.

<i>Numéro de la violation</i>	<i>Date et heure de l'incident</i>	<i>Lieu de l'incident</i>	<i>Description de l'incident</i>
173	18 févr. 2007 11 h 20	Aux alentours de la position W-423 des FDI (MTU 72706/66154)	Trois (3) civils libanais sont arrivés dans une Peugeot blanche au MTU mentionné ci-contre, sont sortis du véhicule et ont franchi la Ligne bleue, parcourant 5 mètres sur le territoire israélien. Trois (3) autres civils libanais ont traversé la Ligne bleue et rejoint les trois (3) premiers. Les six (6) civils libanais ont pris des photos et enregistré des images vidéo du territoire israélien.
174	18 févr. 2007 9 h 40	Aux alentours de la position 1-32A de l'ONU (MTU 6969/6639)	Un (1) soldat des FAL a chargé son arme et l'a pointée sur une patrouille des FDI.
175	19 févr. 2007 midi	Aux alentours de la position N-468 des FDI (MTU 74846/68576)	Deux (2) civils libanais armés ont franchi la Ligne bleue et parcouru 5 mètres sur le territoire israélien.
176	19 févr. 2007 12 h 30	Aux alentours de la position N-468 des FDI (MTU 75076/68742)	Quatre (4) civils libanais menant un important troupeau de moutons ont franchi la Ligne bleue et parcouru 100 mètres à l'intérieur du territoire israélien. L'un des hommes était armé et portait une chemise blanche et un pantalon bleu.
183	1 ^{er} mars 2007 17 heures	Aux alentours de la position 1-32A de l'ONU (MTU 6964/6638)	Un (1) soldat des FAL a pointé son arme en direction d'un véhicule des FDI qui se trouvait près de la position W-402 des FDI. Le soldat a ensuite pris la fuite vers une position proche des FAL.
184	1 ^{er} mars 2007 9 h 4	Aux alentours de la position W-425 des FDI (MTU 7324/6644)	Un faisceau laser a été dirigé sur un char des FDI aux alentours de la position W-425B des FDI à partir de Marun a-Ras (MTU 7283/6661).
186	8 mars 2007 17 h 23	Aux alentours de la position 1-32A de l'ONU (MTU 6967/6639)	Deux (2) soldats des FAL se sont approchés de la barrière technique et l'un d'eux a vigoureusement secoué les barbelés près de la barrière (sur le territoire israélien). Ils se sont cachés lorsqu'un véhicule de patrouille des FDI est arrivé du côté israélien.
187	8 mars 2007 18 h 30	Aux alentours de la position W-425B des FDI (MTU 7314/6643)	Un faisceau laser a été dirigé à partir du nord sur un char des FDI aux alentours de la position W-425B des FDI.
188	8 mars 2007 11 h 6	Aux alentours de la position 5-42 de l'ONU (MTU 7167/6647)	Deux (2) soldats des FAL ont lancé des pierres à partir du Liban en direction d'Israël aux alentours de la position 5-42 de l'ONU au MTU mentionné ci-contre.
191	11 mars 2007 17 h 12	Aux alentours de la position 5-22 de l'ONU (MTU 7203/6602)	Un (1) soldat des FAL et deux (2) citoyens libanais ont lancé des pierres à partir du Liban en direction du territoire israélien aux alentours de la position 5-22 de l'ONU au MTU mentionné ci-contre.

<i>Numéro de la violation</i>	<i>Date et heure de l'incident</i>	<i>Lieu de l'incident</i>	<i>Description de l'incident</i>
192	11 mars 2007 10 h 10	Aux alentours de la position 4-31 de l'ONU (MTU 7525/6888)	Un faisceau laser a été dirigé à partir du nord-ouest sur un char des FDI à 500 mètres au sud-est de la Ligne bleue, aux alentours de la position N-470 des FDI.
195	20 mars 2007 10 h 53	Aux alentours de la position W-423 des FDI (MTU 7272/6624)	Deux (2) soldats des FAL couchés sur le sol à environ 200 mètres de la Ligne bleue au MTU mentionné ont pointé leurs armes sur un véhicule blindé de transport de troupes des FDI se trouvant sur la route technique. Quelques minutes plus tard, les deux (2) soldats se sont levés et ont quitté la zone, se dirigeant vers la position la plus proche des FAL (MTU 7271/6625).
